

DEPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE Service de l'enseignement spécialisé

et de l'appui à la formation (SESAF)

Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)

DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Direction générale de la santé (DGS)

Médiateur¹ scolaire : Bilan annuel de l'activité

Objectifs et procédure

1. Préambule

Le bilan annuel de l'activité du médiateur scolaire est une version transitoire pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

2. But pour le médiateur scolaire

Permettre au médiateur scolaire de mettre en évidence comment, par son expertise, il a contribué à la santé des élèves dans l'école et d'identifier les perspectives à développer.

Objectifs

- Documenter les interventions professionnelles ;
- Evaluer sa pratique professionnelle ;
- Mettre les points forts en évidence ;
- Dégager des nouvelles perspectives ;
- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du médiateur.

3. But pour la responsable cantonale de la médiation scolaire

Recueillir les données utiles à la valorisation de la pratique de la médiation scolaire et au leadership du responsable.

Objectifs

- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du médiateur scolaire ;
- Participer à l'évolution de la pratique du médiateur scolaire ;
- Evaluer les besoins des médiateurs scolaires en termes de compétences et de moyens ;
- Permettre aux responsables d'assurer leur rôle.

4. But pour l'Unité PSPS

Assurer le pilotage et le management de l'activité et recueillir les éléments statistiques destinés aux autorités cantonales.

Objectifs

- Rendre compte aux autorités cantonales sur la base de l'activité du médiateur.
- Ajuster les ressources nécessaires à mettre en place, en fonction de ce qui émerge dans les données compilées.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin



Médiateur scolaire : Bilan annuel de l'activité 2018-2019 - Objectifs et procédure

5. Procédure

Chaque médiateur-médiatrice :

- Remplit le Bilan annuel de l'activité du médiateur, via le lien reçu par courriel en juin 2019;
- Prévoit un moment de présentation et d'échanges avec la direction et selon intérêt avec les membres de l'équipe PSPS.
- Le bilan annuel de l'activité du médiateur peut servir de base de travail et de réflexion pour un suivi ou le développement d'une activité avec la responsable cantonale de la médiation.